

# FORMATION CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS) 2023/2025

Date limite

d'inscription :

26 janvier 2023

Sélection d'entrée :

27 mars 2023

Rentrée :

25 septembre 2023

NIVEAU

Diplôme d'État de  
niveau 6

LIEU

3 bis chemin de  
Colasson

31100 TOULOUSE

HORAIRES

9h00 - 12h30

13h30 - 17h00

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est une formation en alternance d'une durée de 18 mois sous forme de sessions théoriques de 2 à 4 jours par mois, excepté le mois d'août, et des sessions pratiques. Elle compte 820 heures dont :

- 400 heures d'enseignement théorique soit au total 9 000 €
- 420 heures de formation pratique

Des allègements sont étudiés par le CRF&PFD, sur demande des candidats, en respect des conditions règlementaires.

### Contenu et coût :

**BC1** : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale : Septembre 2023 - Juin 2024

Théorie : 150h soit **3 375€**

Pratique : 175h

**BC2** : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale : Janvier 2024 - Juillet 2024

Théorie : 100h soit **2 250€**

Pratique : 105h

**BC3** : Gérer les volets administratifs, logistiques et budgétaires d'une unité d'intervention sociale : Juillet 2024 - Décembre 2024

Théorie : 60h soit **1 350€**

**BC4** : Contribuer au projet d'établissement et de service : Janvier 2024 - Février 2025

Théorie : 90h soit **2 025€**

Pratique : 140h

*\* Pour toute demande de devis à compter du 15 janvier 2023, merci de bien vouloir adresser votre demande par mail à l'adresse suivante : [Lcaunes@arseaa.org](mailto:Lcaunes@arseaa.org), en précisant vos nom et prénom, le choix de la formation (complète ou par bloc), votre situation actuelle, votre adresse et votre numéro de téléphone.*

## ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Les épreuves au nombre de 4 sont en lien avec les BC. Les épreuves des BC1, BC2 et BC3 sont organisés par le centre de formation.

L'épreuve du BC4 est organisée par la DREETS.

# FORMATION CAFERUIS 2023/2025

## SÉLECTION

L'admission à la formation est conditionnée pour tous les candidats à la réussite à l'épreuve de sélection organisée par le CRF&PFD.

Il s'agit d'un entretien d'environ 30 minutes avec un jury. Cet entretien porte :

- Sur les motivations du candidat
- Son projet d'encadrement au regard de son vécu personnel et professionnel
- Sa connaissance de la formation

Les candidats admis en gardent le bénéfice pendant 3 ans.

Le nombre de places est limité à 45.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- 1° Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 2° Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 3° Justifier d'un diplôme délivré par l'État ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
- 4° Justifier d'un diplôme délivré par l'État visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

*La collecte, la conservation et la communication d'informations nominatives seront conformes aux dispositions des articles 25 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- Arrêté du 31 août 2022
- Décret n°2022-1208 du 31 août 2022

## TARIFS

820h : 9 000€

## SÉLECTION

Coût : 150€

*Frais de dossier inclus : 50€  
(non remboursés en cas de  
non présentation aux  
épreuves)*

## NOUS CONTACTER

Tél. 05 34 31 96 79

## L'ÉQUIPE

Directeur

**David DE FARIA**

Responsable CAFDES

**Chantal JULIEN**

Assistante de  
formation

**Laurence CAUNES**

# BULLETIN D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ENTRÉE EN FORMATION CAFERUIS 2023/2025

*À retourner au PF&R - CRF&PFD en lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé au CRF&PFD*

## LE/LA STAGIAIRE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_

Nom marital \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse personnelle \_\_\_\_\_

Tél fixe et/ou portable \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

Diplôme(s) professionnel(s) ouvrant droit \_\_\_\_\_  
à la formation \_\_\_\_\_

Diplôme(s) universitaire(s) ouvrant droit \_\_\_\_\_  
à la formation \_\_\_\_\_

### Cursus professionnel :

Hors secteur social \_\_\_\_\_

Dans le secteur social \_\_\_\_\_

**Souhaitez-vous certifier le titre, ou êtes-vous dans une simple démarche d'acquisition des compétences :**

- Parcours complet
- BC 1
- BC 2
- BC3
- BC4

## VOTRE SITUATION ACTUELLE

- Demandeur d'emploi
- Mission Locale
- CAP Emploi
- Salarié (le cas échéant remplir la partie "L'EMPLOYEUR")
- Autre, précisez : \_\_\_\_\_

# BULLETIN D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ENTRÉE EN FORMATION CAFERUIS 2023/2025

*À retourner au PF&R - CRF&PFD en lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé au CRF&PFD*

## L'EMPLOYEUR

Dénomination \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
Adresse mail \_\_\_\_\_

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

PDC  CPF de transition  CPF  Contrat pro/apprentissage  
 Financement région  Autre (à préciser) \_\_\_\_\_

Si financement région, merci d'indiquer votre identifiant Pôle Emploi : \_\_\_\_\_

En cas de financement partiel, le complément est assuré par :  
 L'établissement  Le/la stagiaire  Autre (à préciser) \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Cachet et signature de l'employeur

Signature de l'intéressé(e)

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_

# FORMATION CAFERUIS 2023/2025

## Constitution du dossier d'inscription

### PIÈCES À FOURNIR

- 1 photo d'identité en couleur
  - La fiche d'inscription à la sélection
  - Une lettre de motivation
  - La copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
  - Un curriculum vitae présentant de façon détaillée votre trajectoire professionnelle, les formations initiales et continues suivies et votre situation d'emploi actuel
  - Une copie des diplômes tamponnés et signés dont un diplôme permettant l'accès à la formation
  - Les certificats de travail et le décompte de cette ancienneté en équivalent temps plein pour les candidats dont l'accès à la formation est soumis à un impératif d'expérience professionnelle (alinéas 3, 4 et 5 de l'arrêté du 8 juin 2004)
  - Une copie des certificats de travail sans oublier votre situation actuelle
  - Un document écrit personnel (non manuscrit) qui devra mettre en exergue, à partir du parcours professionnel ou personnel, comment vous envisagez d'exercer des fonctions de responsabilité.
- Consignes à suivre impérativement : 3 pages maximum en **DOUBLE** exemplaire.
- 150,00 € à l'ordre de ARSEAA – Institut Saint Simon et à joindre au dossier d'inscription (Les frais de dossier sont inclus : 50 € restent acquis pour les candidats qui ne présentent pas aux épreuves)

**Date de clôture d'envoi des dossiers :**

**26/01/2023**

(Cachet de La Poste faisant foi)

→ **Tout dossier adressé après cette date ne sera pas accepté**

→ **Tout dossier incomplet ne sera pas retenu**